

« Des vertus patriotiques qui pénètrent les cœurs »

La prise de la Bastille n'a été connue à La Tour-du-Pin qu'au bout de quelques jours. Il règne déjà une certaine nervosité, mais c'est le renvoi de Necker qui en est principalement la cause. La chute du ministre, dont la popularité est immense, est interprétée comme une manœuvre de la cour contre l'assemblée nationale. C'est un peu un retour en arrière pour le maintien des privilèges et le régime féodal.

Rapidement, un mouvement parti de Grenoble trouve un écho enthousiaste dans les villes et villages. Le 19 juillet, l'assemblée communale « pénétrée des mêmes sentiments de patriotisme que les citoyens de Grenoble, a unanimement délibéré et arrêté qu'elle adhère

re à la délibération des Grenoblois ». Aussitôt, les Turrupinois prêtent serment dans les mêmes termes qu'à Grenoble : « De maintenir l'autorité royale dans toute son intégrité, de réprimer de tout leur pouvoir les attentats de ceux qui auraient la hardiesse de vouloir la partager et de rester inébranlablement attachés aux principes de l'assemblée nationale. »

Le soutien du clergé

Les archives communales de La Tour-du-Pin nous apprennent que, jusqu'en 1793, le clergé participe à toutes les solennités, à toutes les réjouissances et à tous les deuils de la Révolution, célébrant des messes, chantant des "Te Deum", appelant sur les assemblées

électorales les lumières du Saint-Esprit.

Tout le monde veut prêter le serment civique : les jeunes, les dames et les demoiselles. À tel point que le 4 août 1790, l'assemblée électorale du district, qui siège dans l'église des Récollets (emplacement de l'agence CIT, place Antonin-Dubost), reçoit une délégation de jeunes citoyennes, dont l'une prononce avec enthousiasme : « Nos pères et nos frères ont le bonheur de vous exprimer l'admiration et la reconnaissance de vos travaux et de vos vertus patriotiques qui pénètrent les cœurs. » □

SOURCES

JJB La Tour Prend Garde, d'après l'abbé Martin.



C'est dans la prairie de Prailles (près du lycée Élie-Cartan) que l'autel laïque et révolutionnaire était installé pour les prestations de serments. Le curé Chapuis "recueillait" les serments païens en faveur du roi (jusqu'à la fuite à Varenne), de la nation ou des élus.